

TERMES ET CONDITIONS

EMISSION ET RACHAT DE BONS DU TRÉSOR

DU 07 NOVEMBRE 2025

ETAT DE CÔTE D'IVOIRE

	TERMES ET CONDITIONS BONS ASSIMILABLES DU TRÉSOR DE CÔTE D'IVOIRE								
	But de de l'opération	La présente opération de rachat et d'émission De Bons du Trésor s'inscrit dans le cadre de la gestion active de la dette de l'État de Côte d'Ivoire.							
	Emetteur et Acquéreur	État de Côte d'Ivoire à travers le Trésor public, sous la responsabilité du Ministère de l'Economie et des Finances.							
	Forme des titres	Les titres sont dématérialisés et tenus en compte courant dans les livres du Dépositaire Central du Marché des Titres Publics par adjudication qu'est la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO).							
	Procédure d'émission	Adjudication et Adjudication à l'envers ouvertes							
	Montant alloué au rachat	51 000 millions de FCFA							
	Titres à racheter	Dénomination	ISIN	Amortissement	Durée résiduelle				
		BAT-9 jours	CI0000008371	In fine	9 jours				
		BAT-170 jours	CI0000009080	In fine	170 jours				
	Montant mis en adjudication	47 721 millions de FCFA							
	Dénomination	Titres 1 : CI0000009544-BAT-décembre.25							
	Valeur nominale unitaire	1 000 000 F CFA pour les Bons							
	Durée résiduelle	Titres 1 : 51 jours							
	Taux d'intérêt	Titres 1 : Multiples							
	Echéance	Titres 1 : 30 décembre 2025							
	Modalité des Soumissions	Les soumissions sont faites à Taux multiples							
	Remboursement du capital	Pour les Bons Le remboursement du capital interviendra le premier jour ouvré suivant la date d'échéance							
	Paiement des intérêts	Pour les Bons, les intérêts sont payables d'avance et précomptés sur sa valeur nominale.							
	Organisation matérielle	UMOA-Titres assure l'organisation matérielle de l'émission, en coordination avec la BCEAO.							
	Sûreté des remboursements	Les Bons Assimilables du Trésor sont émis par le Trésor Public de Côte d'Ivoire et bénéficient de la garantie souveraine de l'Etat.							

Dépôt des soumissions	Les soumissions se feront de manière dématérialisée via l'application SAGETIL - UMOA le vendredi 07 novembre 2025 à partir de 9 heures 00 minutes, TU. Le vendredi 07 novembre 2025 à 10 heures 30 minutes, TU.		
Date et heure limite de dépôt des offres			
Date de dépouillement des offres	Le vendredi 07 novembre 2025		
Date de valeur des titres	Le lundi 10 novembre 2025		
Modalités de souscription des titres	L'accès au marché primaire est réservé aux intermédiaires agréés qui disposent de comptes auprès de la BCEAO que sont : - les établissements de crédit - les organismes financiers régionaux ; - les Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (SGI) ; - les Spécialistes en Valeurs du Trésor (SVT). Les autres investisseurs peuvent soumissionner au travers de ces intermédiaires agréés. Le montant par souscription ne peut dépasser 60% du montant mis en adjudication.		
Assimilations ultérieures	Au cas où l'Émetteur émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, il pourra, sans requérir le consentement des porteurs et condition que les contrats d'émission le prévoient, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.		
Refinancement aux guichets de la BCEAO	Les Bons Assimilables du Trésor sont admissibles au refinancement de la Banque Centrale dans les conditions fixées par le Comité de Politique Monétaire et sont négociables sur le marché secondaire conformément au règlement N°06/2013/CM/UEMOA du 23 juin 2013.		
Fiscalité des titres	Les revenus perçus sur les Bons Assimilables du Trésor sont exonérés d'impôts pour les investisseurs résidant en Côte d'Ivoire. Les non-résidents sont soumis à la fiscalité applicable sur le territoire du pays de résidence.		
Rachat ou échange de titres	L'Etat émetteur s'autorise pendant toute la durée de vie des titres à procéder à leur échange ou rachat sur le marché.		

Tableau d'amortissement indicatif

BAT-51 jours							
Date	Encours	Intérêts	Amortissement	Service			
10.nov.25	1 000 000	Intérêts Précomptés	0	0			
31.déc.25	1 000 000	0	1 000 000	1 000 000			
Total	6.94	Intérêts Précomptés	1 000 000				

ADRESSE DES DIRECTIONS NATIONALES DE LA BCEAO ET DE UMOA-TITRE

BENIN

COTONOU Avenue Jean-Paul II B.P. 325 RP

Téléphone : (229) 31-24 66 -31 37 82 Télex : 5211 BCEAO COTONOU Téléfax : (229) 31 24 65

BURKINA

OUAGADOUGOU Avenue Gamal Abdel Nasser B.P 356

Téléphone: (226) 25306015/(226) 25490500

Télex: BCEAO 5205 BF Téléfax: (226) 25 31 01 22

COTE D'IVOIRE

ABIDJAN

Angle Boulevard Botreau-Roussel et Avenue

Delafosse

BP 1769 ABIDJAN 01

Téléphone : (225) 20 20 84 00 ; 20 20 85 00 Télex : BC ABJ CI 23474. 23761. 22601 Téléfax : (225) 20 22 28 52 & 20 22 00 40

GUINEE BISSAU

BISSAU

Avenue Amilcar CABRAL

B.P. 38

Téléphone: (245) 21 55 48 – 21 41 73

Télex: 289 BCGB1

Téléfax: (245) 20 13 05 / 20 13 21

MALI

BAMAKO

Boulevard du 22 octobre 1946

B.P. 206

Téléphone: (223) 222 2541 et 222 54 06

Télex : BCEAO 2574 MJ Téléfax : (223) 222 47 86

NIGER

NIAMEY

Rue de l'Uranium

B.P. 487

Téléphone : (227)72 33 30/40 Télex : BCEAO 5218 NI Téléfax : (227) 73 47 43

SENEGAL

DAKAR

Boulevard du Général de Gaulle x Angle Triangle

Sud B.P. 3159

Téléphone: (221) 889 45 45; 823 53 84

Télex : 21839 BCEAO SG Téléfax : (221) 823 57 57

TOGO

LOME

Rue Abdoulaye FADIGA

BP 120

Téléphone : (228) 221 53 84 Télex : 5216 BCEAO TO Téléfax : (228) 221 76 02

UMOA-TITRES

Adresse: Boulevard Mamadou DIA BP: 4709 RP Dakar -Sénégal Tél.: (221) 33 849 28 28

E-mail: <u>umoatitres@umoatitres.org</u>
Site web: <u>www.umoatitres.org</u>